

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 9 (1880)

Heft: 8

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

loi générale, procédant d'un objet, de l'individu, à l'espèce et de l'espèce au règne. Il y a dans les méthodes des garanties de succès que les sots seuls méconnaissent.

Sous le titre de *Causeries enfantines et récréatives*, M. Linden publie chez M. Delagrave une série de petits livres illustrés, de 16 pages chacun. Nous avons sous les yeux les fascicules suivants : *Le Bois* — *Le Blé* — *Le Chanvre* — *L'Argile* — *Les défenseurs de l'agriculture* — *Les Choses usuelles*.

Ce sont autant d'entretiens sur ces divers sujets. Vous y trouvez la matière de plusieurs leçons de choses. Le dialogue est généralement animé, vif, plein d'intérêt. Avec ces livres vous êtes dispensés d'aller fouiller les ouvrages de science, les dictionnaires encyclopédiques en vue d'y puiser les éléments des leçons de choses. Pour donner une idée de ces livres, prenons-en un au hasard et analysons-le succinctement.

Voici le *Bois*. La brochure ne renferme pas moins de 9 gravures coloriées. L'auteur met en scène plusieurs enfants avec quelques autres personnages qui remplissent l'office de mentors. Il est question d'abord des arbres remarquables par leur dimension gigantesque, des baobabs du Congo, des cyprès de la Californie, du châtaignier aux Cents-Cavaliers, etc. ; puis on passe aux usages de ces divers arbres, des propriétés toxiques du mancenilier, du Bohon-upas, des propriétés alimentaires du Cocotier, du Sagoutier, du Dattier, etc. Les enfants apprennent ensuite l'âge des arbres, l'origine et l'emploi des résines, du goudron, des gommes, du thé, du poivre, du café, du camphre, etc. Puis, on mentionne les usages des diverses espèces de bois.

Les conclusions morales et le sentiment religieux n'y font point défaut. On comprend tout le profit que l'instituteur peut tirer de ces charmants petits livres.

Comme la forme d'un entretien ne saurait être prévue et déterminée d'avance, nous aurions préféré pourtant que l'auteur se fût borné à présenter très-succinctement la matière des leçons de choses à moins que ces petits livres ne soient destinés à servir en même temps de manuel de lecture.

Quoiqu'il en soit la collection complète de ces publications constituera une excellente petite encyclopédie de l'enseignement intuitif.

CORRESPONDANCES

I

LETTRE D'UNE INSTITUTRICE SUR LES ÉCOLES DES FILLES

(Suite)

Pendant ce temps les élèves du second cours cherchent la solution de quelques problèmes qui ont été tracés d'avance sur le tableau noir.

Enfin les lettres sont achevées, chaque élève me remet sa feuille ou son cahier. Je lis les rédactions à haute voix sans nommer l'auteur de chaque lettre afin de ménager l'amour-propre et de ne pas trop les effaroucher. Je corrige les tournures qui ne sont pas françaises, les fautes d'orthographe sont corrigées à tour de rôle par les élèves elles-mêmes, auxquelles je fais répéter, quand il y en a lieu, les règles de la grammaire. Les moyennes comme les grandes prennent part à cet exercice car toutes s'y intéressent. On pourrait aussi faire écrire par une des élèves les mots les plus difficiles et en faire ensuite l'analyse grammaticale.

Voilà plus d'une heure écoulée, pour récompenser mes élèves de leur assiduité, je leur lis une histoire instructive et morale ; puis, après quelques jeux ou quelques chants, tout le monde rentre chez soi, enchanté que le temps ait passé si vite et si agréablement.

Le dimanche suivant les rôles seront changés ; les plus avancées s'occuperont d'arithmétique, dresseront les comptes du ménage, feront des factures et des mémoires, en un mot une petite comptabilité qui établisse de l'ordre dans leurs fonctions ; car, si l'ordre et le travail règnent dans un ménage, l'aisance y régnera aussi ; avec celle-ci régneront la paix et le bonheur. Les élèves de la seconde division écriront des lettres sur un sujet simple et facile ou narreront quelques faits historiques. Lorsque le temps le permettra une promenade dans les champs fournira l'occasion de donner quelques notions de Botanique afin de faire connaître aux jeunes filles les plantes les plus utiles. Est-ce trop exiger en désirant, comme complément de l'éducation des petites filles, quelques connaissances sur les principes de l'hygiène ou art de conserver la santé, et la médecine domestique ? Que de fois, au sein de sa propre famille, une mère n'est-elle pas appelée à apporter les premiers remèdes aux premières douleurs ! Combien alors il lui serait important d'avoir cette pratique qui s'apprend dans les hôpitaux ! Un cours simplifié de Botanique pour une mère de famille mériterait d'avoir place parmi les exercices d'une école perfectionnée. En développant les connaissances nécessaires pour l'administration et l'économie intérieure d'une maison on aura une idée suffisante de tout ce qui doit entrer dans l'éducation complète des jeunes filles. Il leur faut peu de théorie, mais beaucoup de pratique. Nous concevons que pour former une mère de famille comme nous l'entendons, il ne faut rien moins que des personnes des plus expérimentées ; car si dans nos écoles nous avons quelques enfants souples, dociles et craignant Dieu, croyez-le, c'est qu'elles ont des mères sages et pieuses. Plus il y aura de mères pieuses, plus aussi de joie et de consolation à instruire un plus grand nombre d'enfants sages, dociles et pieux. Ainsi, ne nous contentons pas d'instruire seulement, mais faisons connaître et aimer Dieu en toutes choses. Il faut sans doute du courage à une maîtresse pour obtenir le résultat qu'on lui propose ; mais si ses motifs sont purs et désintéressés, Dieu sera avec elle.

Une chose bien importante et qu'il faudrait enseigner aux jeunes filles, ce sont les soins à donner aux malades. De l'avis de tous les docteurs une garde-malade soigneuse, dévouée, intelligente est un puissant auxiliaire, je dirai même le coopérateur du médecin, pour tout ce qui concerne l'hygiène.

Voilà ce que l'on comprend fort peu dans nos campagnes, où il est souvent difficile de trouver une bonne garde-malade qui sache prévoir et surtout *observer*, pour éclairer le médecin qui ne voit le malade que pendant quelques instants.

D'ailleurs, les soins à donner aux malades sont enseignées dans plu-

sieurs traités d'économie domestique ; mais la théorie ne suffit pas, il faut la pratique.

Combien de jeunes personnes éprouvent une grande répugnance à visiter les malades, à leur prêter secours ? L'institutrice fera bien de les instruire, de leur faire comprendre que l'exercice de la charité n'est pas un vain mot, qu'aider le pauvre de sa bourse ne suffit pas, il lui faut de bonnes paroles, des encouragements et des soins, surtout s'il est malade.

UNE INSTITUTRICE.

II

Le 21 juillet 1880.

Mon cher Rédacteur,

Le chef du Département fédéral du commerce et de l'agriculture a, paraît-il, de nombreux loisirs A quoi pensez-vous qu'il ait employé ses vacances de Pâques ?

— A surveiller les inscriptions au herdbook, direz-vous.

— Ah ! bien oui, le herdbook ! mieux que ça.

— A l'étude des graves questions économiques qui ont produit la dernière crise commerciale.

— Mieux que ça, vous dis-je.

M. le Conseiller fédéral chef du département du commerce et de l'agriculture s'est mis en tête de... composer un traité de mathématiques officielles.

Vous riez, je pense pourtant que vous avez reçu la première livraison du précieux volume. Elle est intitulée : *Arrêté du Conseil fédéral*, concernant les abréviations de la désignation des poids et mesures, du 1^{er} juin 1880.

Permettez-moi, de vous le dire, j'ai maugréé contre l'auteur officiel de cette nouvelle atteinte portée à ma liberté. Jusqu'à ce jour je désignais le mètre carré, le mètre cube, le décalitre par les abréviations *mq*, *mc*. et *dl*. ; mais dorénavant elles ne seront plus admises, elles n'auront plus de signification ; nous écrirons tous : *m*², *m*³ et *dal*.

J'aurais cependant changé facilement mon humble manière de voir, si un excellent journal pédagogique français n'avait publié quelques jours plus tard l'observation suivante :

« Nous saisissons l'occasion de signaler à l'attention des maîtres les abréviations ridicules de *m*², *m*³ qu'on tend à employer pour désigner le mètre carré et le mètre cube. Quoique 5² et 5³ se lisent *5au carré* et *5au cube*, on doit se rappeler que ces expressions désignent la 2^e puissance, la 3^e puissance de 5 ; par suite *m*² et *m*³ ne sauraient désigner autre chose que la 2^e puissance, la 3^e puissance d'un mètre, ce qui est complètement absurde. C'est l'ignorance qui a imaginé cet abus de l'exposant ; il dépend des maîtres de le réprimer. Est-il donc plus difficile de désigner le mètre cube par *mc*. et le mètre carré ou *quarré* par *mq*. ? » (*Education*, N^o 26, page 415.)

N'est-ce pas bien le cas de répéter le mot ironique de Pascal : « Vérité en deçà, *du Jura*, erreur au delà ? »

Un mécontent.

III

De la Gruyère, 22 juillet 1880.

Monsieur le Rédacteur,

Les instituteurs de la Gruyère se sont réunis en conférence du printemps, le 24 juin dernier, sous la présidence de M. l'Inspecteur Barras, à Bulle.

La question mise à l'étude était : Dans l'enseignement élémentaire, est-il préférable de commencer par l'étude de la grammaire ou par les leçons de choses ? Nous avons adressé nos travaux à M. l'Inspecteur qui s'était chargé d'en faire la critique. Après la lecture de deux compositions, dont l'une m'a paru bien faite, quelques directions furent données, sur la méthode à suivre dans les leçons de choses.

M. l'Inspecteur appela notre attention sur le style de nos travaux qui laissait généralement à désirer. Comme application il nous dicta quelques phrases, que nous dûmes corriger ou embellir.

La conférence passa ensuite à la discussion de la question que nous devons traiter dans la prochaine réunion : Faire comprendre, faire apprendre, faire appliquer. Nous avons eu le plaisir d'entendre la lecture d'un excellent travail de M. l'Inspecteur sur ce sujet.

M. Barras annonce que le Conseil communal de Bulle vient d'appeler M. Robadey aux fonctions de bibliothécaire des instituteurs du district. Le nouveau bibliothécaire est prié de bien vouloir publier un catalogue des livres de la bibliothèque. M. l'Inspecteur nous prévient que ni le bibliothécaire, ni la Commission n'auront de compte à rendre à la conférence.

Au modeste banquet qui nous réunit au *Cheval Blanc*, nous eûmes l'honneur de posséder M. Grangier préfet et M. Bapst, curé de Riaz. M. Barras porta le premier toast. Il nous dit :

« Il y a quelque 4 ou 5 ans les instituteurs ne se connaissaient pas entre eux. Ils se réunissaient déjà en conférences de 7 ou 8 membres ; mais ces assemblées trop peu nombreuses n'étaient guère fréquentées et n'avaient pas de vie. A cette époque vos traitements qui étaient payés irrégulièrement, étaient souvent dérisoires, les absences n'étaient pas réprimées ; de primes d'âge il n'en était pas même question ; vos écoles qui n'étaient pas fournies du matériel obligatoire, restaient stationnaires.

« La Direction de l'Instruction publique a changé tout cela ; il était temps, Messieurs, sinon c'en aurait été fait de l'avenir de l'instruction primaire dans notre canton. Mon toast est à Monsieur le Directeur de l'Instruction publique. »

A V I S

Messieurs les Instituteurs et Mesdames les Institutrices du district de la Gruyère sont avisés que la bibliothèque est ouverte chaque jeudi, de 9 heures à midi et de 1 heure à 5. — On peut avoir des livres sans se déplacer, en s'adressant par correspondance officielle au Bibliothécaire soussigné. — L'expédition des ouvrages a lieu gratuitement, moyennant l'observation des formalités suivantes : Ecrire, sur l'adresse, *Officiel*, avec le motif à l'appui et la signature de l'expéditeur.

Prochainement chaque membre du corps enseignant de la Gruyère recevra un formulaire du règlement relatif à la bibliothèque.

Un catalogue imprimé sera établi et mis à la disposition des intéressés.

Le bibliothécaire,
A. ROBADEY, inst.

